



COLLOQUE
Quel avenir pour
l'École rurale





SNUipp.FSU

La situation du département



SNUipp.FSU

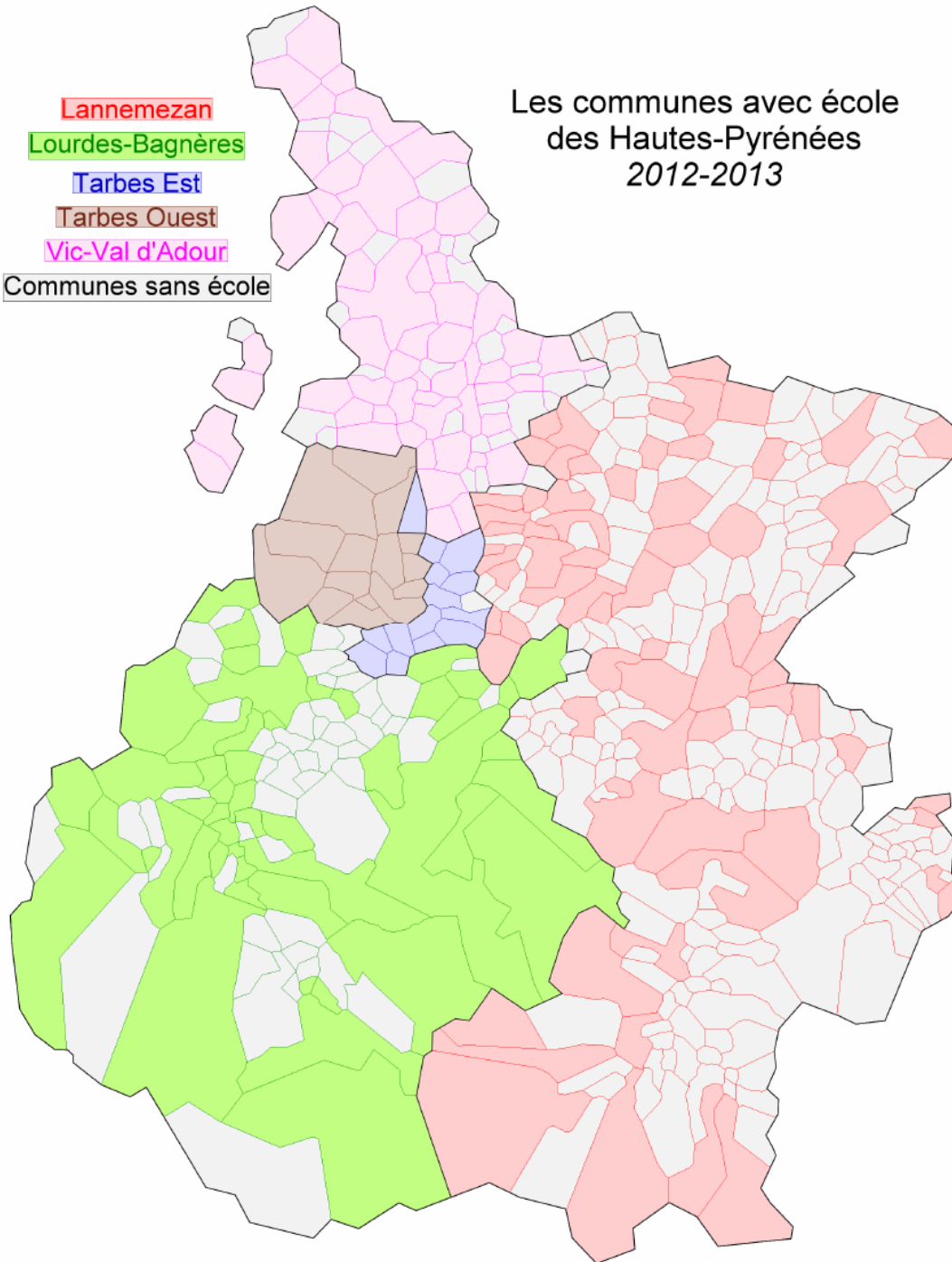
Les écoles du département des Hautes Pyrénées en chiffres

Nombre de communes : 474

- Communes sans aucune école : 278 (58,64%)
- Communes sans école participant à un RPI : 67
- Communes participant à un RPI : 121
- Communes avec une école publique : 196
- Communes avec une école privée : 12

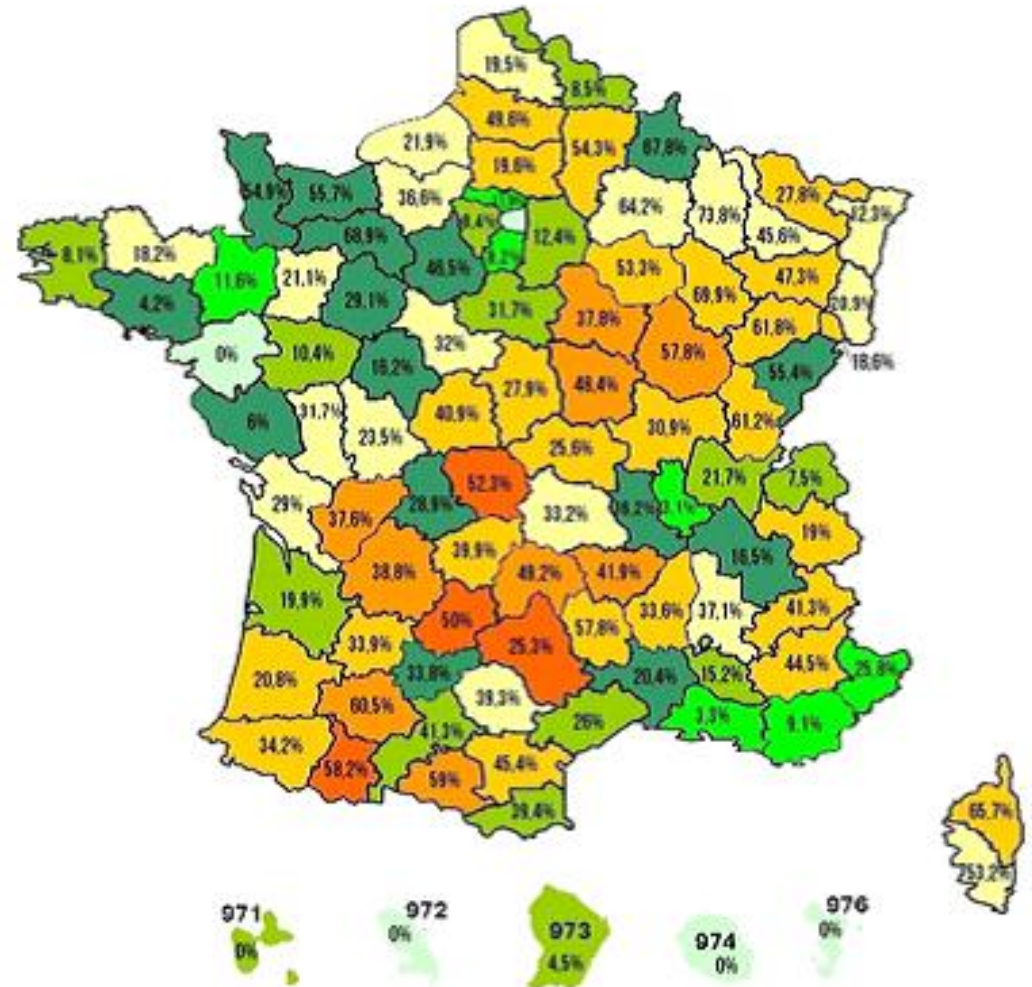
Les communes avec école
des Hautes-Pyrénées
2012-2013

- Lannemezan
- Lourdes-Bagnères
- Tarbes Est
- Tarbes Ouest
- Vic-Val d'Adour
- Communes sans école



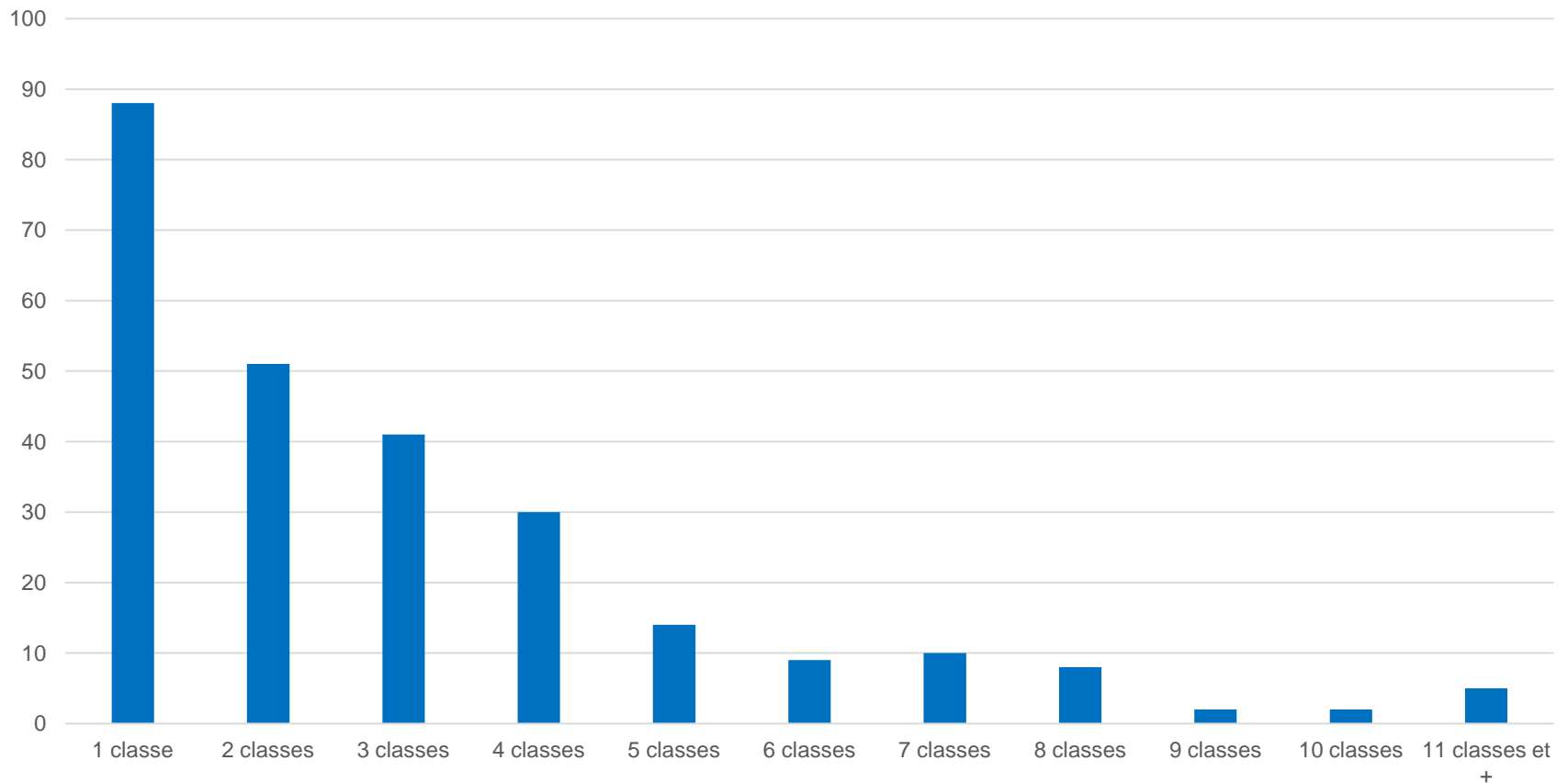
France entière

Taux
d'écoles de 1
à 3 classes
et
% de
communes
sans écoles



Répartition des écoles selon leur nombre de classes (en chiffre) dans les Hautes Pyrénées

Ecole et nombre de classes



Les chiffres du département des Hautes Pyrénées

Écoles à 1 classe : 33,8%

écoles 1 et 2 classes : 53,4%

écoles 1 à 3 classes : 69,2%

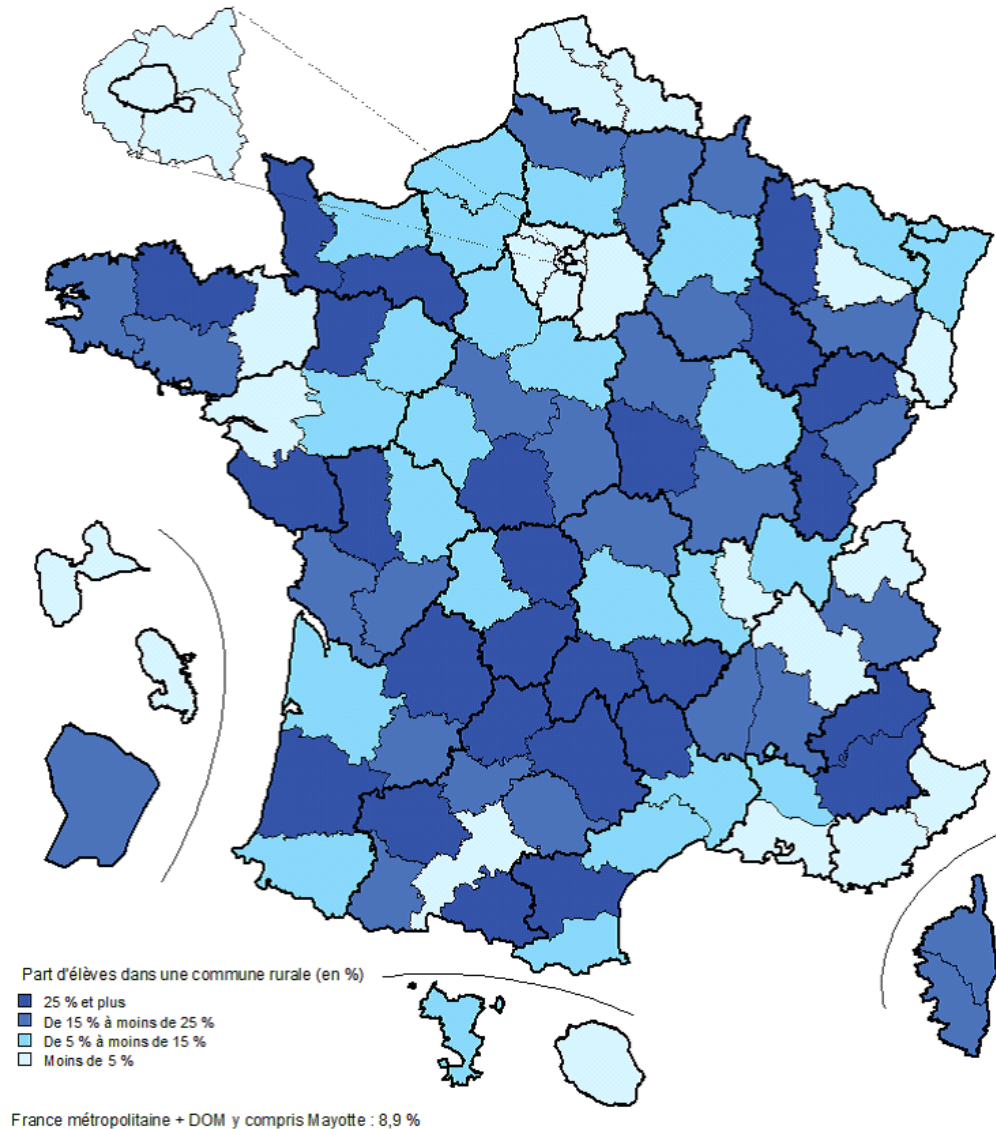
écoles 1 à 4 classes : 80,7%

écoles de 5 à 7 classes : 12,7%

écoles 8 à 10 classes : 4,2%

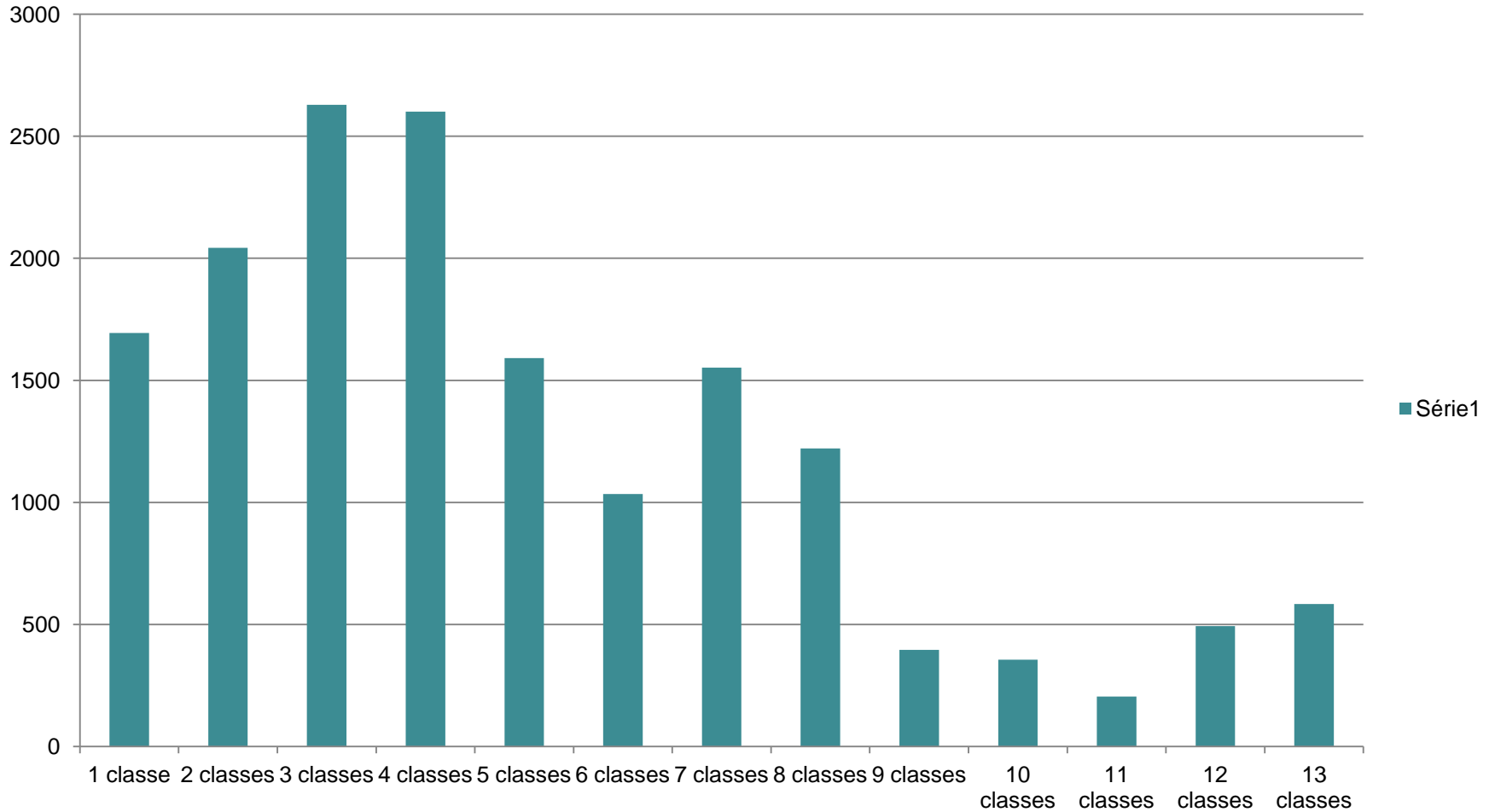
écoles à 11 classes et plus : 1,9%

Part d'élèves dans une école rurale.



**France
entière**

Nombre d'élèves en fonction de la structure de l'école en chiffres dans les Hautes Pyrénées



Les chiffres du département des Hautes

Pyrénées rentrée 2017

259 écoles

778 classes (ULIS comprises)

16 387 élèves (chiffres de l'IA)

(-285 par rapport à R2016)

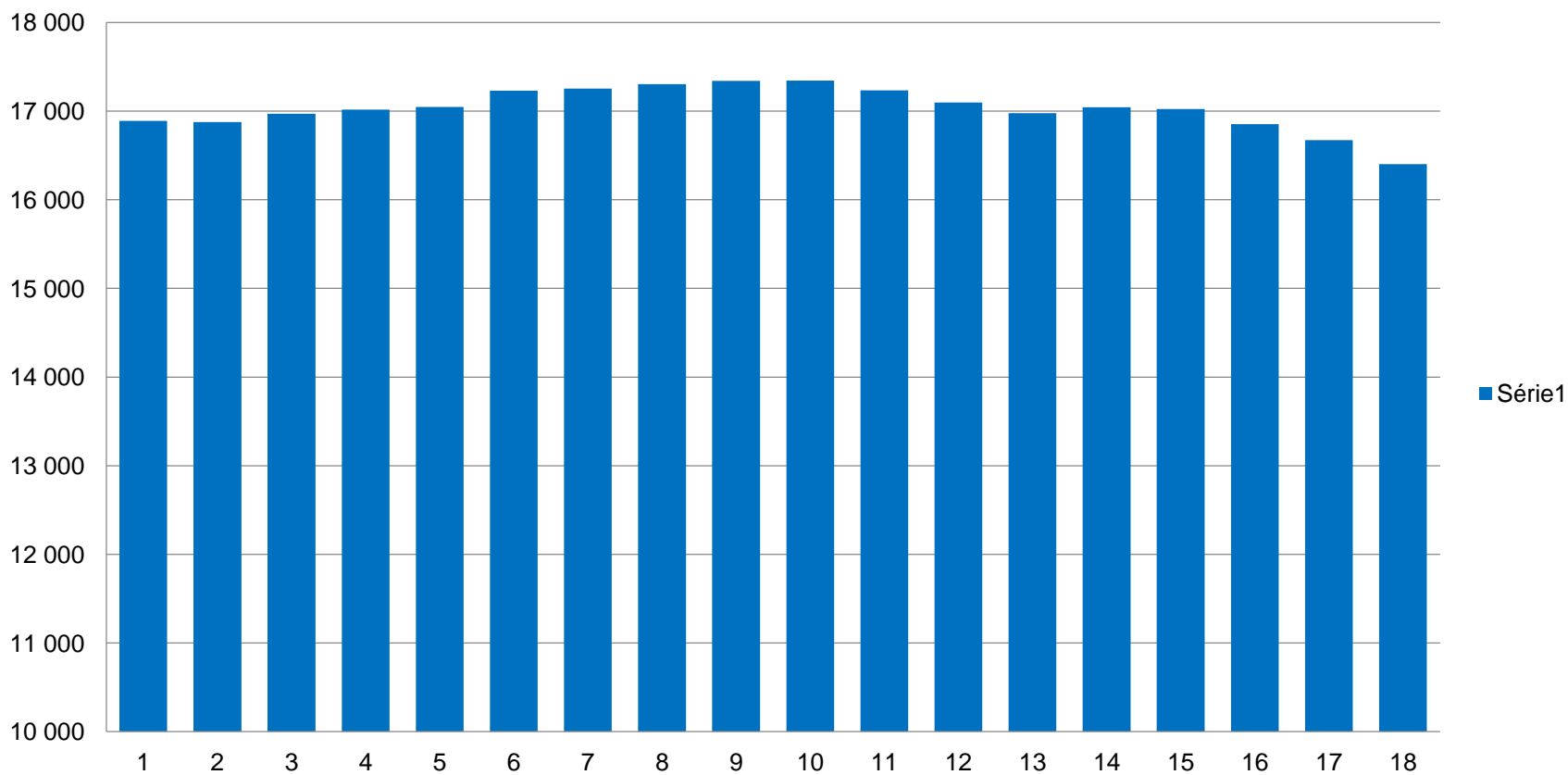


Les réductions du nombre de fonctionnaires

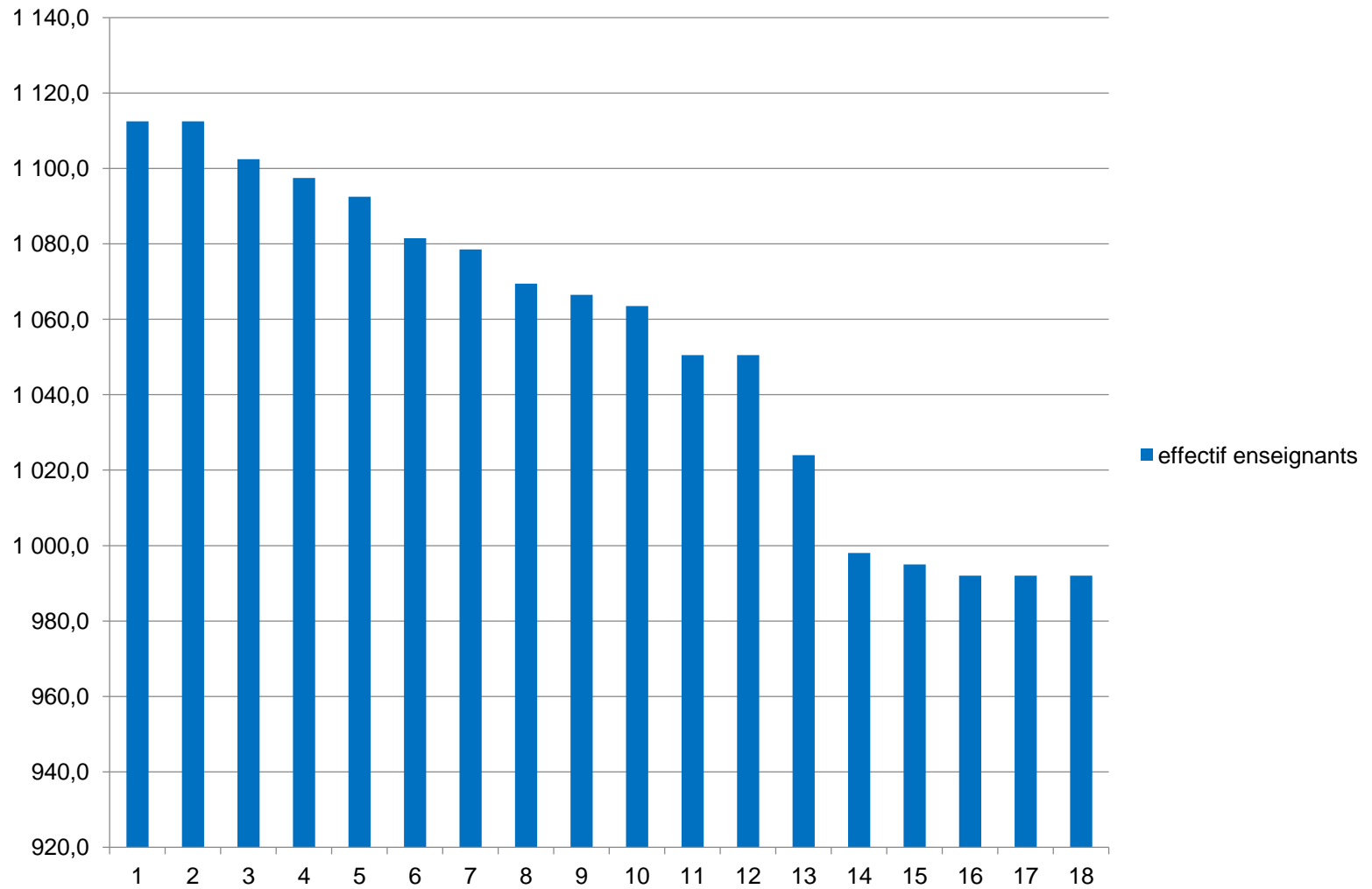


Bilan postes/élèves de R2000 à R2017 sur le département

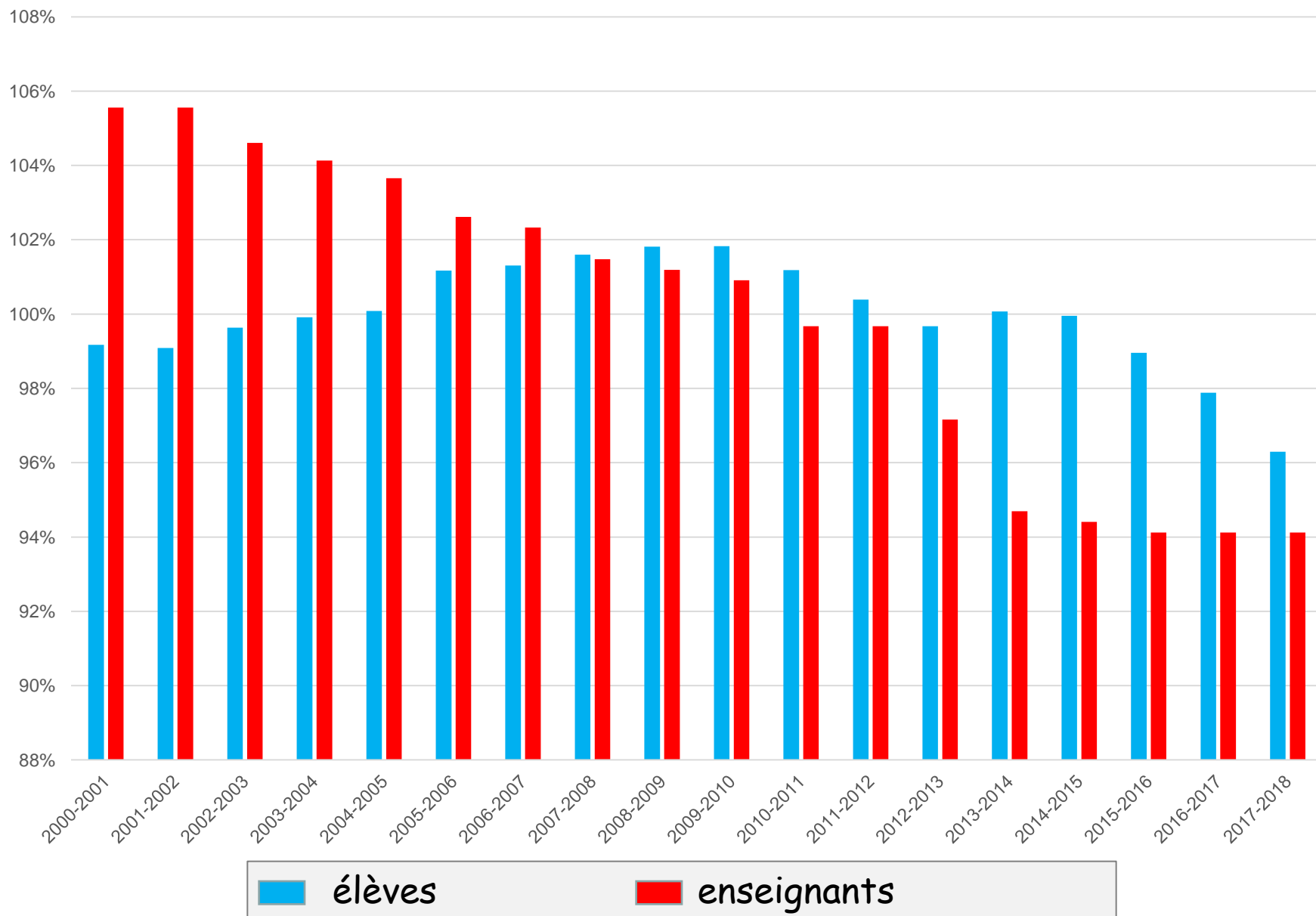
Effectifs élèves



effectif enseignants



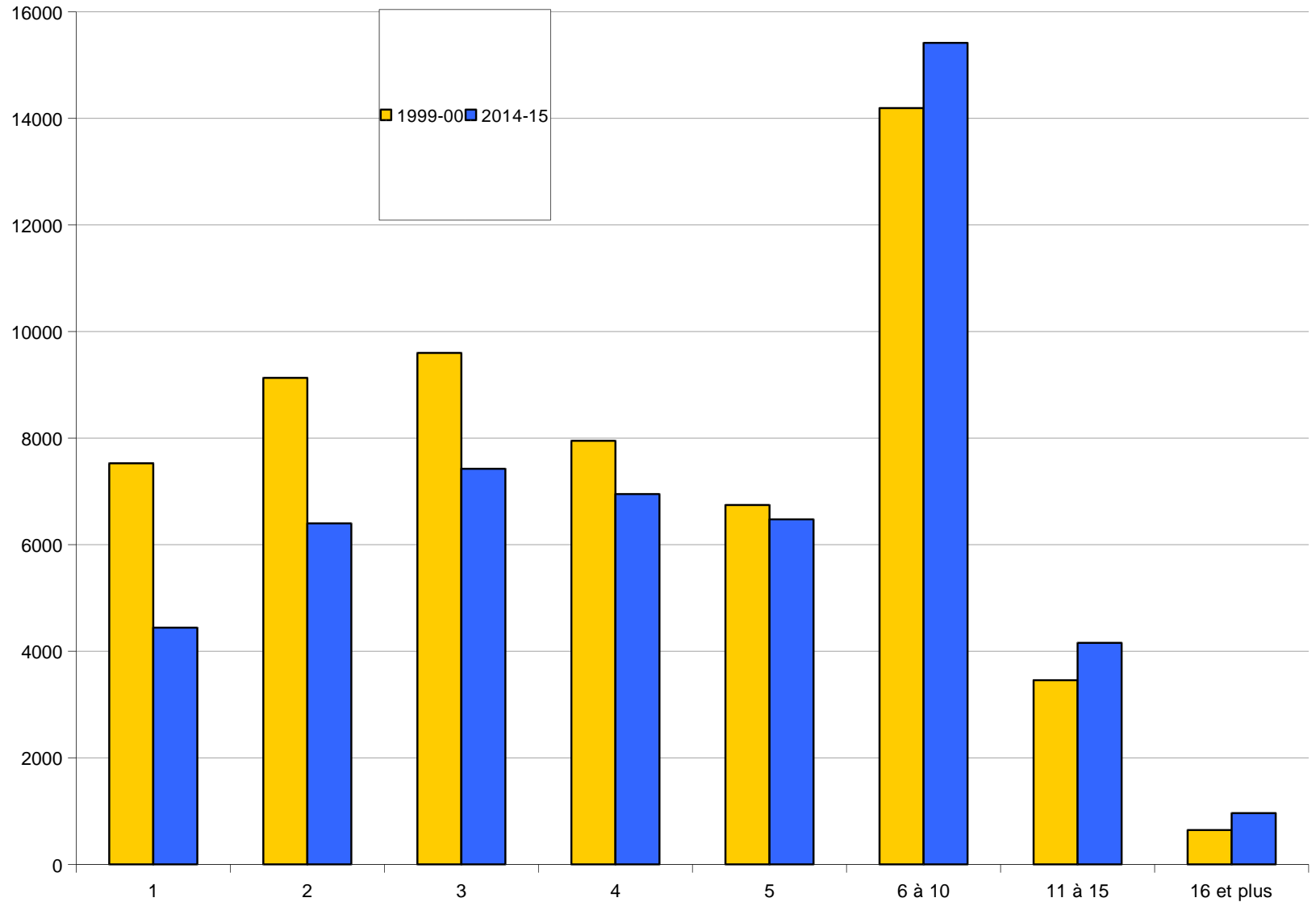
Évolution en % du nombre de postes enseignants et du nombre d'élèves



année scolaire	effectif élèves	△	dotation	effectif enseignants
2000-2001	16 891			1 112,5
2001-2002	16 876	-15	-10	1 112,5
2002-2003	16 970	94	-5	1 102,5
2003-2004	17 017	47	-5	1 097,5
2004-2005	17 046	29	-11	1 092,5
2005-2006	17 231	185	-3	1 081,5
2006-2007	17 255	24	-9	1 078,5
2007-2008	17 305	50	-3	1 069,5
2008-2009	17 341	36	-3	1 066,5
2009-2010	17 343	2	-13	1 063,5
2010-2011	17 234	-109	0	1 050,5
2011-2012	17 098	-136	-26,5	1 050,5
2012-2013	16 976	-122	-26	1 024,0
2013-2014	17 044	68	-3	998,0
2014-2015	17 024	-20	-3	995,0
2015-2016	16 854	-170	0	992,0
2016-2017	16 672	-182	0	992,0
2017-2018	16 387	-285	0	992,0
TOTAL		-504	-120,5	

Répartition des écoles selon leur nombre de classes de 2000 à 2015

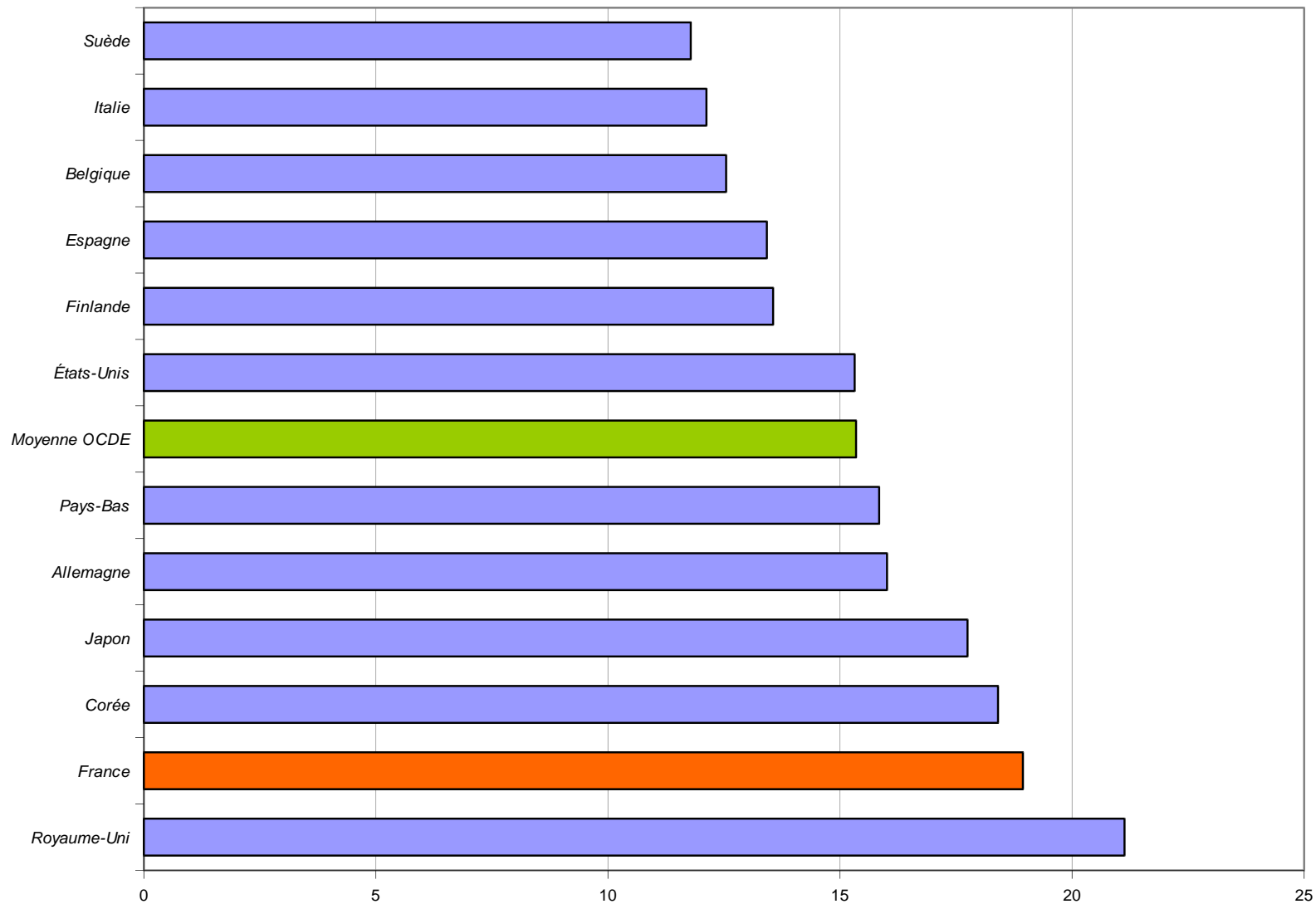
: fermeture de plus de 10 000 écoles jusqu'à 5 classes et ouverture de 2 500 écoles de 6 à 16 classes



Nombre moyen d'élèves par enseignant dans l'enseignement

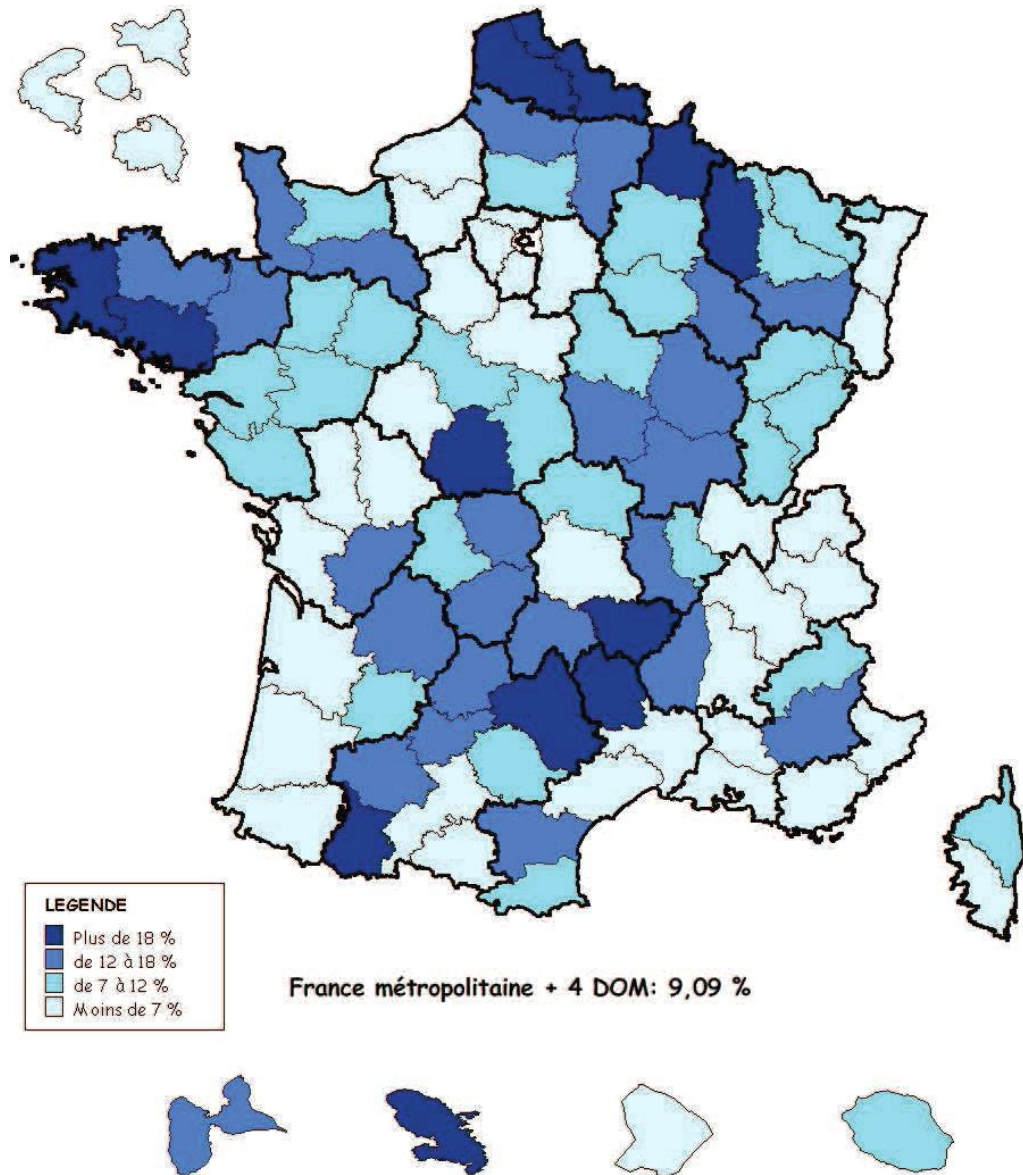
élémentaire (2012) (public et privé) Source : OCDE, édition 2014 de *Regards sur l'éducation*

La France est avant-dernière.



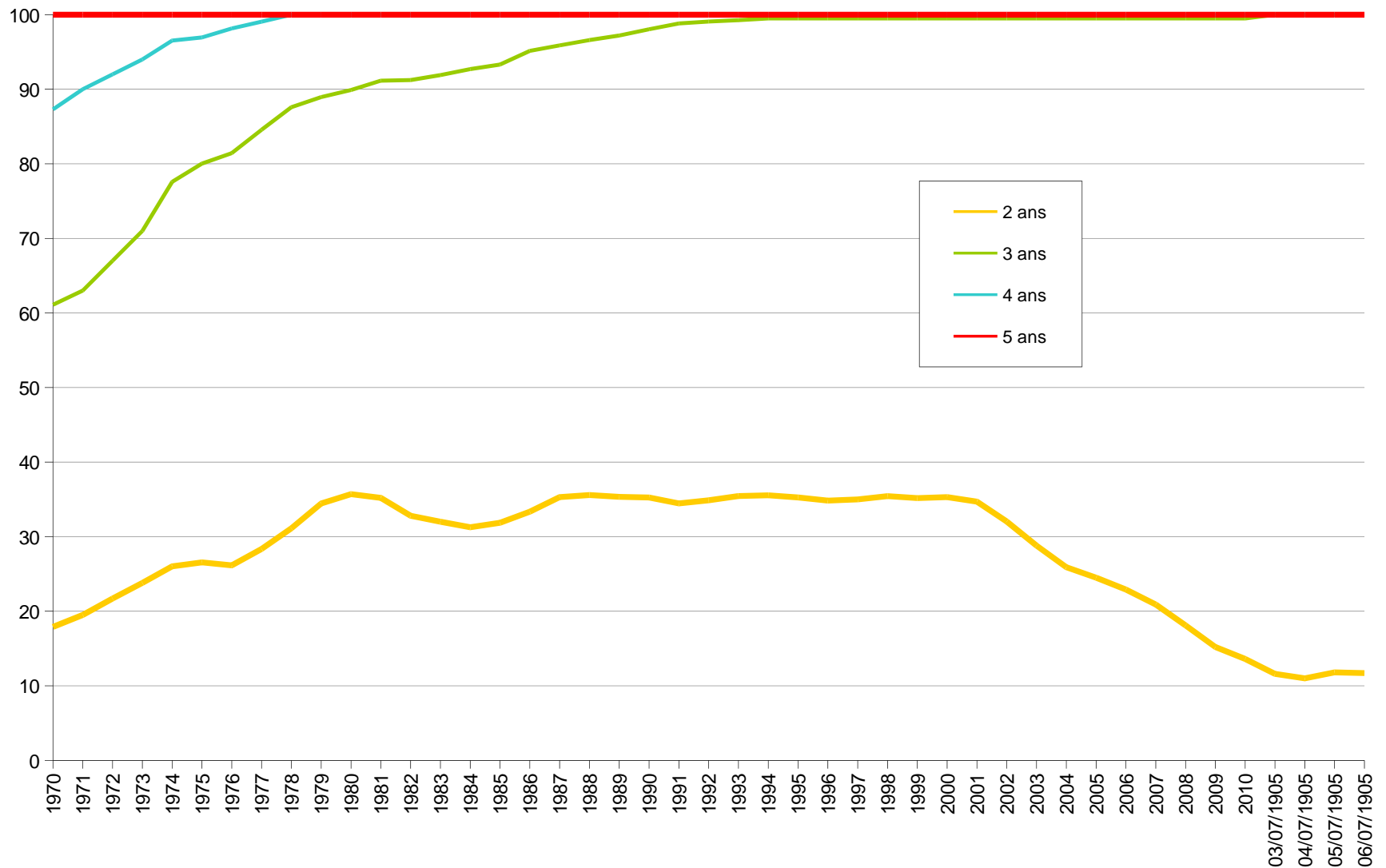
Taux de scolarisation à 2 ans
- Rentrée 2015 -

Taux de scolarisation des 2 ans



Taux de scolarisation des enfants de 2 à 5 ans (1970-2014)

scolarisation des 2 ans : autour de 35% pendant 15 ans, entre 1987 et 2001, 12 % actuellement





Convention Rurale

65



SNUipp.FSU



SNUipp.FSU

Protocole « pour un schéma pluriannuel d'évolution de l'offre scolaire dans le département des Hautes Pyrénées »

Convention rurale signée en octobre 2014 par la rectrice, la préfète, la présidente de l'association des maires du 65, les 2 sénateurs, les 2 députés, le président du conseil général et l'IA.

Sur la base d'engagements réciproques :

- * maintien des emplois dans le 1^{er} degré sur 3 ans
- * restructuration du tissu scolaire départemental

En contrepartie, les élus locaux doivent accepter d'engager une démarche de travail avec l'éducation nationale et entre eux, ayant pour objectif l'amélioration de l'offre scolaire sur les territoires, notamment par la diminution des écoles à classes uniques ou à moins de trois ou quatre classes, lorsque cela est pertinent, par une évolution des RPI dispersés vers des RPI concentrés, par l'implantation sur le terrain des dispositifs « scolarisation des moins de trois ans » et « plus de maîtres que de classes », et par le développement du numérique éducatif (équipement des écoles pour l'accès au haut débit).

Bilan du Protocole

Rentrée 2015 :

- Fermeture Arcizac ez Angles et RPI concentré à Lézignan
- Fermeture Hères et RPI concentré à Labatut Rivière
- Castelnau Rivière Basse devient CU
- Fermeture Bagnères Palomières et MÉRILHEU devient CU
- Fermeture d'une classe à Barèges qui devient CU

Bilan du Protocole

Rentrée 2016 :

- Création RPI dispersé St Lary / Vielle Aure
- Création RPI dispersé Beaucens/Villelongue/Ayros Arbouix/Boo Silhen/ Vier Bordes = Davantaygue avec fermeture de Vier Bordes
- Création RPI concentré Ossen avec fermeture Aspin en Lavedan
- Création RPI concentré Mauléon Magnoac avec fermeture de Thermes Magnoac
- Création RPI Siarrouy avec fermeture de Tarasteix
- **Fusion Séméac Montaigu/Arbizon**
- Monléon Magnoac devient école primaire
- Fermeture Lau Balagnas

Bilan du Protocole

Rentrée 2017 :

- Fermeture école Gensac, école d'Ozon et école de Lanespède
- Création RPI dispersé Uglas/ Clarens
- Création RPI dispersé Horgues /Salles Adour (R 2018)
- Fusion Lamartine/ Joliot Aureilhan avec fermeture Joliot
- Fusion Pic du Midi / Jules Ferry Bagnères avec fermeture Pic du Midi
- Fusion Bourtoulets mater/élem avec fermeture ECMA
- Fusion Le Guérissa élém/mater avec fermeture ECMA
- Fusion Baratgin élém/mater avec fermeture ECMA
- Fusion Loures Barousse élém/mater avec fermeture ECMA
- Fusion Ossun élém/mater avec fermeture ECMA
- Fusion Horgues élém/mater (R 2018) avec fermeture ECMA

Bilan du Protocole

Bilan 2014-2017 :

- **Fermeture de 19 écoles**
 - 11 écoles à 1 classe
 - 8 écoles fusionnées
- **Fermeture de 29 classes / 9 ouvertures :**
 - 14 à la rentrée 2015 / 6 ouvertures
 - 10 à la rentrée 2016 / 1 ouverture
 - 5 à la rentrée 2017 / 2 ouvertures

Bilan : 19 écoles fermées et 20 classes supprimées

Écoles classées zone montagne

Sur la circonscription de Lannemezan :

- RPI Ancizan-Guchen
- Aragnouet
- Arreau
- Bourg de Bigorre
- RPI Esparros-Laborde
- RPI Génos-Loudenvielle
- RPI Izaourt-Loures Barousse
- Nistos
- Saint Lary Soulan
- Vielle Aure

Sur la circonscription de Lourdes Bagnères :

- Arrens Marsous
- RPI Aspin en Lavedan - Ossen
- RPI Bun - Aucun
- RPI Ayros Arbouix - Boô Silhen
- Barèges
- Campan
- Cauterets
- Esquièze Sère
- Ferrières
- Gèdre
- Germs sur l'Oussouet
- RPI Gez Argelès - Ouzous - Salles
- Luz Saint Sauveur
- Ossen

Les perspectives annoncées lors des derniers COPIL de juin et septembre 2016

- Esquière Sere : vers une fusion ECMA / ECEL
- Bun Aucun : réflexion sur un RPI regroupé
- Réflexion à mener sur les maternelles d'Argelès
- RPI dont l'organisation devra être améliorée :
 - Beaucens / Villelongue
 - Aubarède / Cabanac / Castelvielh / Chelle Debat / Marseillan
 - Coussan / Lansac / Laslades / Souyeaux
- Madiran Castelnau RB : RPI à étendre
- Benac / Hibarette / Lannes : Travail à engager avec Louey

Les perspectives annoncées lors des derniers COPIL de juin et septembre 2016

- Construction d'école à Horgues
- Projet de construction Arcizac Adour / Hiis / Vielle Adour : vers un RPI concentré ?
- Salles Adour / Allier / Bernac : Projet bloqué
- Bonnefont / Burg / Montastruc : RPI sur 3 CC
- Organisation des écoles sur la nouvelle CC liée à la fusion des 2 CC Pouyastruc et Tournay
- Lourdes : question d'Anclade et de l'accueil des - de 3 ans
- Organisation des RPI autour d'Argelès
- Organisation du tissu scolaire tarbais
- Capvern : nouvelle école ??



Dernières infos

65



SNUipp.FSU



SNUipp.FSU

Plan d'action ruralité 65

« S'il ne fige pas les mouvements de postes sur l'ensemble du département, la répartition des emplois entre les départements au niveau académique se fera en prenant en compte le présent plan d'action afin d'atténuer l'effet mécanique de la baisse des effectifs. Le plan d'action garantit, pendant sa durée, le maintien des emplois sur le ou les territoires, où une réorganisation y est effectuée. »

« Evolution vers des regroupements pédagogiques intercommunaux (concentrés ou non) dans l'intérêt des élèves et de leurs apprentissages

Accompagnement, en concertation avec les élus des territoires, des fusions d'écoles dans l'intérêt pédagogique des élèves. »